



COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 22 février 2010

Les Etats Généraux du logement en Midi-Pyrénées : quelles politiques du logement pour demain ?

Fin 2009, l'USH Midi-Pyrénées a réuni les acteurs de l'habitat de Midi-Pyrénées pour échanger sur le thème « quelles politiques du logement pour demain ? ». En guise d'introduction, les premiers échanges ont dégagé un postulat partagé par tous à savoir l'importance de la problématique du logement, et plus particulièrement du logement social dans la région Midi-Pyrénées. A la pénurie quantitative ou qualitative s'ajoutent le mal de vivre dans certains quartiers, un urbanisme parfois contesté, un habitat ancien dégradé, une mise aux normes nécessaire répondant aux enjeux du Grenelle de l'Environnement. Cette situation s'inscrit dans un contexte où les modes de vie évoluent : divorces et/ou séparations, familles monoparentales, familles recomposées, décohabitation tardive, vieillissement, parcours résidentiel rendu plus difficile. Ces évolutions transforment le mode d'habiter. Aussi pour l'ensemble des acteurs de l'habitat, l'enjeu en Midi-Pyrénées est d'offrir un habitat pour tous digne et accessible.

De cette rencontre et de ces débats, des consensus se sont dégagés autour de 4 grands points suivants :

- **Un contexte en évolution favorable au logement social dans lequel les acteurs se sont pleinement investis ;**
- **Une boîte à outil largement opérationnelle mais dont l'utilisation reste à optimiser ;**
- **Une offre de logements à adapter aux besoins des ménages et des territoires ;**
- **Dans le cadre d'une méthode renouvelée.**

L'intégralité des propositions est publiée dans *Territoires et Habitat, la lettre aux élus de Midi-Pyrénées n°13* consultable sur le site Internet de l'USH Midi-Pyrénées www.habitat-midipyrenees.org

Ont participé à la construction de ces propositions partagées les acteurs suivants :

ADIL 32, ADIL 46, ADIL 65, AFOC 31, Assemblée des Communautés de France, CA du Muretain, CAF 31, Caisse des Dépôts et Consignations, CC du Volvestre, CCAS Montauban, CCI de l'Ariège, CESR, Chambre des Propriétaires de Toulouse, CIL Interlogement, Communauté d'agglomération de Montauban Trois Rivières, CNAFAL, CNL 31, Conseil Général 31, Conseil Général 46, Conseil Général 82, Conseil Général de la Haute-Garonne, Crédit Foncier, DDEA 12, DDEA 31, DDEA 46, DDEA 82, DREAL, FNARS, FORs, GrDF, Habitat Toulouse, Immobilier Mode d'Emploi, La Cité jardins, Mairie de Cahors, Mairie de LIAS, Mairie de Ramonville Saint Agne, Nouveau Logis Méridional, OPH de l'Ariège, OPH du Gers, OPH Haute-Garonne, Ordre des Architectes Midi-Pyrénées, Pact 31, Patrimoine SA Languedocienne, Promologis, SA Colomiers Habitat, SA des Chalets, SACICAP Toulouse, SFHE GROUPE ARCADE, SICOVAL, UNPI, Urbis Réalisation/ EPC MP, URHAJ Midi-Pyrénées.

L'Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées (USHMP), organisation professionnelle, regroupe les 42 organismes d'habitat social exerçant leur activité en locatif ou en accession à la propriété dans la région Midi-Pyrénées : 13 Offices Publics d'Habitat, 15 Entreprises Sociales de l'Habitat, 10 Sociétés Anonymes Coopératives d'Hlm et 4 Société Anonyme Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété.

L'Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées a une mission générale de mise en œuvre des politiques de l'habitat social au niveau territorial. Elle se décline en 5 principaux types d'intervention :

- la représentation locale des organismes du logement social niveau régional, départemental et local ;
- l'appui professionnel aux organismes et la diffusion d'informations sur les pratiques ;
- la mutualisation des connaissances et des savoir-faire ;
- la capitalisation de données territoriales ;
- l'animation des démarches interorganismes régionales et infra-régionales.

Les organismes Hlm de Midi-Pyrénées gèrent 124 000 logements et logent plus de 210 000 personnes. Un secteur d'activité qui emploie 1 800 collaborateurs.

Contacts : Stéphane CARASSOU, Président et Sabine VENIEL-LE NAVENNEC, Directrice